

# MAIRIE DE ROBION



BP 2 – 84440 ROBION  
**Service des affaires scolaires**  
Ecole élémentaire- Av Jean Giono  
[affaires-scolaires@mairie-robion.fr](mailto:affaires-scolaires@mairie-robion.fr)  
Tél : 04 90 76 43 56

## CERTIFICAT D'INSCRIPTION D'UN ENFANT A L'ECOLE DE ROBION

**ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025**

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : ..... PRENOM : .....  M  F

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse : .....

Scolarisé en 2023/2024 à l'école : ..... Classe prévue pour 2024-2025 : .....

Frères et sœurs scolarisés en maternelle ou en élémentaire

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe actuelle

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES DE L'ENFANT

PERE

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse mail : .....

CSP .....à renseigner par le directeur

SITUATION FAMILIALE:  Célibataire

Mariés  Vie maritale

Pacsés  Veuf (ve)

Divorcés  Séparés

MERE

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse mail : .....

CSP .....à renseigner par le directeur

En cas de divorce ou de séparation,  
préciser qui a la garde de l'enfant :

mère  père  garde alternée

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur ce document. **Toute fausse information sera passible des poursuites applicables en la matière.**

A .....

le .....

Signature des parents

**ROBION le**  
**L'adjointe déléguée**  
**Marie-José SCHREIDER**

**CERTIFICAT D'INSCRIPTION  
D'UN ENFANT A L'ECOLE DE ROBION**

**ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025**

*Sont invitées à compléter ce formulaire :*

- *Les personnes qui souhaitent inscrire leur enfant en 1ere année de maternelle ou de CP à l'école publique de Robion*
- *Les personnes nouvellement installées sur la commune et qui souhaitent procéder à une première inscription de leur enfant à l'école publique de Robion*

**Pièces à fournir**

- Le présent certificat dûment complété, daté et signé
- Copie du Livret de famille

**En cas de divorce ou de séparation :**

- Copie du jugement intégral précisant la garde de l'enfant.

En l'absence d'ordonnance ou en cas de garde alternée,  
renseignements à fournir par le 2<sup>ème</sup> parent :

- Copie de la carte d'identité,
- Justificatif de domicile,
- Attestation sur l'honneur, autorisant l'inscription de l'enfant par le demandeur.

**Si vous êtes locataire ou propriétaire**

- Photocopie de la Taxe foncière **ou** taxe d'habitation.
- Photocopie d'une quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité ou de téléphone datant de moins de 3 mois

**Si vous êtes hébergé chez un tiers**

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- Copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- Photocopie d'une quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité **ou** de téléphone datant de moins de 3 mois, de l'hébergeant
- Photocopie de la Taxe foncière **ou** taxe d'habitation de l'hébergeant.
- Copie de l'attestation CAF **ou** CPAM **ou** l'avis de changement d'adresse postale de l'hébergé

**Tout changement de domicile doit immédiatement être signalé  
au service des affaires scolaires de la Mairie**

**ATTENTION**

*Ce certificat d'inscription sera délivré à la Directrice ou au directeur de l'école où l'enfant sera scolarisé afin qu'il ou elle puisse procéder à son inscription définitive.*